

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 06 /SPCSM/PM/2023

Le Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature invite les candidats magistrats session 2023 qui ont opté volontairement à intégrer la Magistrature militaire à venir confirmer leur choix en se présentant au Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature, sis place Royal Immeuble Likasi 7eme niveau à Kinshasa/Gombe du lundi 20 au mercredi 22 mars 2023 de 10h00 à 16h00 pour signer la **Fiche d'engagement volontaire** en annexe.

Ceux qui sont en provinces sont priés de se présenter au cabinet de Monsieur l'Auditeur Militaire Supérieur de la province dans laquelle ils résident pour accomplir les mêmes formalités.

Ils peuvent également s'adresser au Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature en téléphonant directement le Colonel Magistrat **LINGWEMA LIKANZA Joseph Yosta**, Avocat Général Militaire en Charge de la Logistique et Intendance aux numéros: +243997328681/ 810126464/ 810985358.

Il y a urgence.

Fait à Kinshasa, le 17 MAR 2023



Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Téléphore NDUBA KILIMA
Premier Président de la Cour d'Appel

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

**FICHE POUR L'INTEGRATION VOLONTAIRE A LA
MAGISTRATURE MILITAIRE**

Je soussigné,

- Nom :
- Post-nom :
- Prénom :
- Sexe :
- Lieu et date de naissance :
- Etat – civil :
- Village d'origine :
- Secteur d'origine :
- Province d'origine :
- Nom du père :
- Nom de la mère :
- Université fréquentée :
- Année d'obtention du diplôme :
- Adresse :
- Téléphone :
- Numéro liste 2023 :
- 4 photos passeports :

M'engage volontairement à intégrer la magistrature militaire.
En foi de quoi, je signe la présente fiche à la date ci-dessous.

Fait à....., le

Le Candidat Magistrat.